

Intervention de Guy Savelon Co-secrétaire départemental de la FGR-FP pour l'intersyndicale des retraités 37 devant la Préfecture de Tours, le 31 janvier 2019.

Ceux qui ne sont rien sont à nouveau réunis ce matin malgré le temps maussade. Depuis des mois, tout au long de l'année 2018, les illettrés, les cyniques, les fainéants se regroupent devant la préfecture pour dire halte aux injustices qui touchent les retraités. Partout en France les Gaulois réfractaires à l'iniquité protestent.

Jamais les responsables du gouvernement n'ont accepté d'entendre les représentants des retraités regroupant pourtant neuf organisations. Fait significatif, depuis l'arrivée d'Edouard Philippe le secrétariat d'Etat dédié aux personnes âgées n'existe plus. Désormais cette question relève du Ministère des solidarités et de la santé. Le terme « solidarités » ne manque pas de sel quand nous voyons comment les pensionnés sont pris en compte à travers l'augmentation de la CSG et la désindexation des retraites!

"On a demandé des efforts aux retraités, mais maintenant, arrêtez de les emmerder!", déclare cyniquement E. Macron en septembre 2018 alors que l'on évoque une révision éventuelle des droits de succession.

Officiellement une des priorités du gouvernement est d'améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent en baissant les cotisations sociales, quitte à déséquilibrer le budget de la Sécurité sociale. En visite à Colombey les deux Eglises, lors de son « itinérance mémorielle » du début du mois d'octobre, le président Macron ose déclarer ceci à ceux qui protestent contre les mesures qui les touchent : « la seule chose qu'on n'avait pas le droit de faire (*devant le Général*), c'était de se plaindre. Je trouve que c'est une bonne pratique qu'avait le général de Gaulle. Le pays se tiendrait autrement s'il était comme ça", poursuit-il. Nous voyons bien que ceux qui ont travaillé n'ont droit qu'au mépris du chef de l'Etat. E. Macron dit agir pour ceux qui travaillent. Il oublie ceux qui ont travaillé durant toute leur vie et qui attendent un peu plus de considération. « La plupart des mépris ne valent que des mépris » disait Montesquieu. La suite des événements va lui donner raison.

Les multiples refus de concertation et ces déclarations intempestives sont à l'origine de la crise profonde qui frappe notre pays. L'instauration au plus haut niveau d'une guerre des générations constitue un grave danger pour l'unité nationale.

Finalement le 10 décembre dans une intervention télévisée E. Macron concède que l'effort demandé aux retraités avec l'augmentation de la CSG « était trop important et il n'était pas juste.» Le chef de l'Etat annonce que la hausse sera annulée « pour ceux qui touchent moins de 2 000 € par mois ». En fait cette hausse ne sera effacée pour une personne seule que si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 1 862 € par mois ou 2 850 € pour un couple. Environ 30% des retraités continueront donc à payer une CSG augmentée de 25%. Nous demandons l'annulation totale de cette augmentation.

Autre injustice inacceptable : la désindexation de nos retraites par rapport à l'inflation. En 2018 nous n'avons obtenu aucune augmentation avec une inflation à 1% en 2017, soit une perte de pouvoir

d'achat de 2,7%. En 2019 : 0,3% d'augmentation pour une inflation à 1,8% en 2018, soit 3,2% de perte de pouvoir d'achat en prenant en compte l'augmentation de la CSG. Pour 2020, le Conseil constitutionnel a refusé que soit fixé le taux d'augmentation des retraites car l'établissement du budget de la nation est annuel.

« Le niveau de vie des retraités, on doit le préserver », « il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat » annonçait E. Macron lors de sa campagne. Nous voyons ce qu'il en est ! Nous exigeons que l'augmentation de nos pensions suive au minimum l'inflation avec une prise en compte réelle de l'augmentation du coût de la vie. Nous demandons que nos retraites soient à nouveau indexées sur les salaires. Le compte n'y est pas ! Nous voulons pouvoir continuer à vivre dignement.

Il va de soi que nous demandons le statu quo pour le versement des pensions de réversion.

Nous ne pourrions pas accepter la retraite par points. Calculé sur toute une carrière, ce système débouchera inévitablement sur une baisse importante du niveau des pensions. Nous serons aussi extrêmement vigilants sur la préservation des services publics.

L'Institut des Politiques Publiques vient de publier un rapport qui mesure l'impact des mesures sociales et fiscales décidées par le gouvernement sur le revenu des Français jusqu'à la fin de l'année 2019. Cette étude souligne la forte disparité entre les actifs et les retraités. Les retraités qui ne sont pas au minimum vieillesse perdent du pouvoir d'achat. Certains retraités enregistreront une perte de plus de 3%, voire parfois davantage, de revenu disponible. Par contre, sur l'ensemble de la population, le dernier centile le plus favorisé enregistre un gain de pouvoir d'achat de plus de 6,5 %. L'impôt sur la fortune doit être rétabli.

En 2018 les dividendes du CAC 40 ont permis de distribuer 57,4 milliards d'euros aux actionnaires. Ces dividendes ont augmenté de 12,8% avec un prélèvement forfaitaire de 30%. Mais pour le moment le ruissellement se fait attendre, alors que l'optimisation, l'évasion et la fraude fiscales fonctionnent à merveille.

Le grand débat va-t-il nous permettre de nous faire entendre ? Nous pouvons en douter. Depuis longtemps, nous demandons vainement à rencontrer les députés de la République en Marche : Fabienne Colboc, coordonnatrice du Grand Débat dans la région Centre, et Philippe Chalumeau. Ce refus est très révélateur et augure mal de la suite de cette consultation. N'est-ce pas Marlène Schiappa, l'assistante de Cyril Hanouna, qui a déclaré vendredi à la télévision : « on est dans un pays où on aime se plaindre ». En élève docile, Marlène Schiappa a bien retenu les enseignements de Colombey les Deux Eglises. Le temps passe, les derniers événements auraient dû procurer une dose de sagesse mais rien ne semble évoluer.

Notre volonté d'aboutir restera intacte. Souvenons-nous de ce disait Léonard de Vinci à ce sujet : « Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est fixé un but n'en change pas. »

Le 30 janvier 2019

Pour la FGR-FP

G. Savelon